

GROUP 27 HERBICIDE

GROUPE 27 HERBICIDE

COYOTE[®]/MD 1

HERBICIDE

COMMERCIAL (AGRICULTURAL) / USAGE COMMERCIAL (AGRICOLE)

SUSPENSION / SUSPENSION

A herbicide for use in field, seed, and sweet corn for control of annual broadleaf weeds. / Herbicide pour la suppression des mauvaises herbes à feuilles larges annuelles dans le maïs de grande culture, le maïs de semence et le maïs sucré.

ACTIVE INGREDIENT: / PRINCIPE ACTIF :

Mesotrione / Mésotrione 480 g/L
Contains 1,2-benzisothiazolin-3-one at 0.0015 % as a preservative OR contains 5-chloro-2-methyl-4-isothiazolin-3-one at 0.00006%, 2-methyl-4-isothiazolin-3-one at 0.00002% and 2-bromo-2-nitropropane-1,3-diol at 0.0015% as preservatives. / Ce produit contient du 1,2-benzisothiazolin-3-one à raison de 0,0015 % à titre d'agent de conservation OU contient 5-chloro-2-méthyl-4-isothiazolin-3-one à raison de 0,00006 %, 2-méthyl-4-isothiazolin-3-one à raison de 0,00002 % et 2-bromo-2-nitropropane-1,3-diol à raison de 0,0015 % à titre des agents de conservation.

**READ THE LABEL AND ATTACHED BOOKLET BEFORE USING
LIRE L'ÉTIQUETTE ET LE LIVRET AVANT L'UTILISATION**

KEEP OUT OF REACH OF CHILDREN / GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS

CAUTION: EYE IRRITANT / ATTENTION : IRRITANT POUR LES YEUX

POTENTIAL SKIN SENSITIZER / PEUT SENSIBILISER LA PEAU

REGISTRATION NO.: 34652 / N° D'HOMOLOGATION : 34652
PEST CONTROL PRODUCTS ACT / LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES

For Product Information: 1-800-438-6071 / Renseignements sur le produit : 1-800-438-6071

FOR CHEMICAL EMERGENCY: spill, leak, fire, exposure, or accident call CHEMTREC 1-800-424-9300.
POUR TOUTE AIDE D'URGENCE CHIMIQUE (déversement, fuite, incendie, exposition ou accident), appeler CHEMTREC au 1 800 424-9300.

Net Contents: 1 Litre - Bulk / Contenu Net : 1 Litre - Vrac

HERBICIDE

UPL AgroSolutions Canada Inc. • 630 Freedom Business Center, Suite 402
King of Prussia, PA 19406 U.S.A. • 1-800-438-6071



NOTICE TO USER

This pest control product is to be used only in accordance with the directions on the label. It is an offence under the *Pest Control Products Act* to use this product in a way that is inconsistent with the directions on the label.

FIRST AID

IN CASE OF POISONING, contact a physician or a poison control centre **IMMEDIATELY**. Take container, label or product name and Pest Control Product Registration Number with you when seeking medical attention.

If swallowed, call a poison control centre or doctor **IMMEDIATELY** for treatment advice. Have person sip a glass of water if able to swallow. Do not induce vomiting unless told to do so by a poison control centre or doctor. Do not give anything by mouth to an unconscious person.

If on skin or clothing, take off contaminated clothing. Rinse skin **IMMEDIATELY** with plenty of water for 15 - 20 minutes. Call a poison control centre or doctor for treatment advice.

If inhaled, move person to fresh air. If person is not breathing, call 911 or an ambulance, then give artificial respiration, preferably by mouth-to-mouth, if possible. Call a poison control centre or doctor for further treatment advice.

If in eyes, hold eye open and rinse slowly and gently with water for 15 - 20 minutes. Remove contact lenses, if present, after the first 5 minutes, then continue rinsing eye. Call a poison control centre or doctor for treatment advice.

TOXICOLOGICAL INFORMATION

Treat symptomatically if ingested or in contact with eyes or skin. If gastric lavage is considered necessary, prevent aspiration of gastric material. Administration of activated charcoal may also be considered.

PRECAUTIONS

KEEP OUT OF REACH OF CHILDREN.

May irritate eyes. Avoid contact with eyes. Potential skin sensitizer.

When handling the concentrate, wear a long-sleeve shirt and long pants, chemical-resistant gloves and eye protection. Wash the outside of the gloves before removing. Wash splashes from skin and eyes **IMMEDIATELY** with plenty of water. While spraying, wear a long-sleeve shirt and long pants. Wear chemical-resistant gloves if contact with spray nozzles is necessary. Avoid working in spray mist. Avoid all drift or contact with other vegetation. After spraying, wash hands and shower thoroughly with soap and water. While using product, do not eat, drink or smoke. Wash hands and exposed skin with soap and water thoroughly before eating, drinking, smoking, applying cosmetics or using the toilet. Keep product away from food, drink and animal feed. Store product in original container, tightly closed and in a safe place.

DO NOT use or store product near heat or open flame. **DO NOT** apply beyond the field boundary.

DO NOT enter or allow worker entry into treated areas during the restricted-entry interval (REI) of 12 hours after application.

Apply only when the potential for drift to areas of human habitation or areas of human activity such as houses, cottages, schools and recreational areas is minimal. Take into consideration wind speed, wind direction, temperature inversions, application equipment and sprayer settings.

When tank-mixes are permitted, read and observe all label directions, including rates and restrictions for each product used in the tank-mix. Follow the more stringent label precautionary measures for mixing, loading and applying stated on both product labels.

If this pest control product is to be used on a commodity that may be exported to other countries in the world and you require information on acceptable residue levels in these countries, please contact UPL AgroSolutions Canada Inc. at 1-800-438-6071.

STORAGE

Store this product away from food or feed. Always store product in original container with top closed in a cool, dry place. Avoid contamination of seed, feed and foodstuffs. COYOTE® 1 Herbicide can be stored in freezing conditions. If frozen, allow to thaw and agitate thoroughly prior to use.

DISPOSAL

For information on disposal of unused, unwanted product, contact the manufacturer or the provincial regulatory agency. Contact the manufacturer and the provincial regulatory agency in case of a spill, and for clean up of spills.

FOR RECYCLABLE CONTAINERS:

Do not reuse this container for any purpose. This is a recyclable container, and is to be disposed of at a container collection site. Contact your local distributor/dealer or municipality for the location of the nearest collection site. Before taking the container to the collection site:

1. Triple- or pressure-rinse the empty container. Add the rinsings to the spray mixture in the tank.
2. Make the empty, rinsed container unsuitable for further use.

If there is no container collection site in your area, dispose of the container in accordance with provincial requirements.

FOR REFILLABLE CONTAINERS:

For disposal, this container may be returned to the point of purchase (distributor/dealer). It must be refilled by the distributor/dealer with the same product. Do not reuse this container for any other purpose.

GENERAL INFORMATION

COYOTE 1 Herbicide is a suspension concentrate herbicide that has soil residual activity and provides selective control or suppression of annual broad-leaf weeds in corn. COYOTE 1 Herbicide has a high level of crop safety to allow for flexibility in application timing in corn.

COYOTE 1 Herbicide may be tank mixed with a range of herbicides as part of a one pass broad-spectrum weed control program in corn.

In post-emergent applications, COYOTE 1 Herbicide is absorbed through the leaves and is rapidly translocated to the plant's growing points.

COYOTE 1 Herbicide may also be tank mixed with a post-emergent grass herbicide for broader spectrum post-emergent weed control in corn.

ENVIRONMENTAL PRECAUTIONS

Toxic to small wild mammals, aquatic organisms and to non-target terrestrial plants. Observe spray buffer zones specified under **DIRECTIONS FOR USE**.

To reduce runoff from treated areas into aquatic habitats, avoid application to areas with a moderate to steep slope, compacted soil, or clay.

Avoid application when heavy rain is forecast.

Contamination of aquatic areas as a result of runoff may be reduced by including a vegetative filter strip between the treated area and the edge of the water body.

DIRECTIONS FOR USE

CORN

1.) **Pre-emergent Application: (Field Corn, Production Seed Corn and Sweet Corn) - Eastern Canada Only**

Apply COYOTE 1 Herbicide at 0.30 L per hectare in a spray volume of 200 L and a minimum pressure of 206 kPa (refer to the **MIXING AND SPRAYING INSTRUCTIONS** section of this label).

COYOTE 1 Herbicide will control:

lamb's-quarters	wild mustard
redroot pigweed	common ragweed (suppression)
Velvetleaf	

COYOTE 1 Herbicide tank-mixed with DUAL II MAGNUM®, PRIMEXTRA® II MAGNUM, DUAL II MAGNUM plus AATREX® LIQUID 480 will provide broad-spectrum control of annual broadleaf and grass weeds. Consult the tank mix partner label for precautions, use rates and weeds controlled.

Use Rates for Pre-emergent Application

WEEDS CONTROLLED	RATE/HA COYOTE 1 HERBICIDE	RATE/HA TANK MIX PARTNER ¹
Broadleaf Weeds	0.30 L	
Broadleaf Weeds and Annual Grasses	0.30 L	1.25 - 1.75 L DUAL II MAGNUM
		3.0 - 4.0 L PRIMEXTRA II MAGNUM
		1.25 - 1.75 L DUAL II MAGNUM + 2.1 - 3.1 L AATREX Liquid 480

¹ Consult the label of the product(s) tank mixed with COYOTE 1 Herbicide for specific instructions regarding grass and broadleaf weeds, soil-type variations, and rotational crop, grazing or other restrictions.

2.) Early Post-emergent Application: (Field Corn only) - Eastern Canada only
Apply COYOTE 1 Herbicide at 0.30 L per hectare in a spray volume of 200 L and a minimum pressure of 206 kPa (refer to the **MIXING AND SPRAYING INSTRUCTIONS** section of this label).

COYOTE 1 Herbicide will control:

lamb's-quarters	wild mustard
redroot pigweed	common ragweed (suppression)
Velvetleaf	

COYOTE 1 Herbicide tank-mixed with DUAL II MAGNUM, PRIMEXTRA II MAGNUM, DUAL II MAGNUM plus AATREX Liquid 480 will provide broad-spectrum control of annual broadleaf and grass weeds. Consult the tank mix partner labels for precautions, use rates and weeds controlled.

Use Rates for Early Post-emergence Application
(Spike to 2 leaf stage of corn and cotyledon to 2 leaf stage of weeds)

WEEDS CONTROLLED	RATE/HA COYOTE 1 HERBICIDE	RATE/HA TANK MIX PARTNER ¹
Broadleaf Weeds	0.30 L	
Broadleaf Weeds and Annual Grasses	0.30 L	1.25 - 1.75 L DUAL II MAGNUM
		3.0 - 4.0 L PRIMEXTRA II MAGNUM
		1.25 - 1.75 L DUAL II MAGNUM + 2.1 - 3.1 L AATREX Liquid 480

¹ Consult the label of the product(s) tank mixed with COYOTE 1 Herbicide for specific instructions regarding grass and broadleaf weeds, soil-type variations, and rotational crop, grazing or other restrictions.

3.) Late Post-emergent Application: (Field Corn only) - Eastern Canada only
Apply COYOTE 1 Herbicide at 0.21 L per hectare in a spray volume of 100 - 200 L of water and a minimum pressure of 206 kPa (refer to the **MIXING AND SPRAYING INSTRUCTIONS** section of this label).

Always add a spray surfactant. Use the non-ionic surfactant AGRAL® 90 at 0.20% v/v.

For best results, apply COYOTE 1 Herbicide to actively growing weeds. Weeds that emerge after an application of COYOTE 1 Herbicide will be controlled after they absorb the herbicide from the soil provided there is sufficient moisture for uptake.

COYOTE 1 Herbicide will control:

eastern black nightshade	redroot pigweed
Velvetleaf	common ragweed (suppression only)

up to the 8-leaf weed stage.

COYOTE 1 Herbicide tank-mixed with AATREX will provide control of all four weeds listed above. COYOTE 1 Herbicide tank-mixed with AATREX and a glyphosate containing product will provide control of all four weeds listed above plus emerged annual and perennial weeds for use ONLY on glyphosate tolerant corn. COYOTE 1 Herbicide tank-mixed with Ultim® or Accent® or Accent + AATREX or Ultim + AATREX will provide broad-spectrum control of annual broadleaf and grass weeds. Consult tank mix partner labels for precautions. Consult Ultim and Accent labels for use rates and weeds controlled.

Use Rates for Post Emergent Application
(3 to 8 leaf stage of corn and up to 8 leaf stage of broadleaf weeds)

WEEDS CONTROLLED	RATE/HA COYOTE 1 HERBICIDE ¹	RATE/HA TANK MIX PARTNER ²
Eastern black nightshade, redroot pigweed, velvetleaf, common ragweed (suppression only)	0.21 L	
Eastern black nightshade, redroot pigweed, velvetleaf, common ragweed	0.21 L	0.58 L AATREX Liquid 480
Weeds controlled by COYOTE 1 Herbicide plus weeds controlled by Ultim Herbicide	0.21 L	33.7 g Ultim Herbicide ³
Weeds controlled by tank mixture of COYOTE 1 Herbicide + AATREX plus weeds controlled by Ultim Herbicide	0.21 L	0.58 L AATREX Liquid 480 + 33.7 g Ultim Herbicide ³
Weeds controlled by COYOTE 1 Herbicide plus weeds controlled by Accent 75DF	0.21 L	33.4 g Accent 75DF
Weeds controlled by tank mixture of COYOTE 1 Herbicide + AATREX plus weeds controlled by Accent 75DF	0.21 L	0.58 L AATREX Liquid 480 + 33.4 g Accent 75DF
Weeds controlled by COYOTE 1 Herbicide plus emerged annual and perennial weeds For use ONLY on glyphosate tolerant corn	0.21 L	1.67 L glyphosate (of a 540 g ae/L formulation) ⁴
Weeds controlled by tank mixture of COYOTE 1 Herbicide + AATREX plus emerged annual and perennial weeds For use ONLY on glyphosate tolerant corn	0.21 L	0.58 L AATREX Liquid 480 + 1.67 L glyphosate (of a 540 g ae/L formulation) ⁴

¹ Add AGRAL 90 at 0.2% v/v.

² Consult the label of the product(s) tank mixed with COYOTE 1 Herbicide for specific instructions regarding soil-type variations, and rotational crop, grazing or other restrictions.

³ Tank mixes containing Ultim can only be applied up to the 6-leaf stage of corn.

⁴ Some perennial weeds may not be controlled with this rate of glyphosate. Consult the glyphosate product label regarding perennial weeds controlled. For glyphosate formulations that are not 540 g ae/L, refer to the glyphosate product label to determine the appropriate rate for the target weeds.

Pre-Harvest Intervals

Crops	PHI (days)
Field corn grain/stover	100
Field corn forage	45
Sweet corn	50

USE PRECAUTIONS:

COYOTE 1 Herbicide may be used pre-emergent on field corn, production seed corn and sweet corn. Post-emergent applications may be made on Field Corn only. Not all seed corn inbreds and sweet corn varieties have been tested; the use of COYOTE 1 Herbicide must be approved by the seed company and comply with the directions given by the seed company (corn).

Although COYOTE 1 Herbicide has a flexible recropping profile, certain crops may be sensitive to low concentrations in the soil. Therefore, careful consideration should be given to crop rotation plans prior to using COYOTE 1 Herbicide (refer to **RECRIPPING GUIDELINES**).

Dry conditions following application may reduce the pre-emergent activity of COYOTE 1 Herbicide. If an activating rain (12 mm) is not received within 7 - 10 days after a pre-emergent application, rotary hoeing is suggested to activate the herbicide.

Do not apply to soils that contain less than 1% or more than 10% organic matter. When applied post emergent, thorough coverage of emerged weeds is essential for effective control with COYOTE 1 Herbicide. Although weed competition is quickly halted, visual symptoms of dying weeds (discolouration) may take up to 2 weeks to appear depending on the weed species and growing conditions.

Optimum control of emerged weeds will be obtained when weeds are actively growing. Under unfavourable conditions, such as drought, heat, flooding, prolonged cool temperatures or insufficient fertility, adequate control may not be achieved and re-growth may occur.

Temporary crop injury (bleaching) may occur under extreme weather conditions or when the crop is under stress due to inadequate or abnormally high moisture levels or extreme temperatures. The symptoms are most visible where excessive rates have been applied, such as sprayer overlaps. Corn quickly outgrows these effects and continues to grow normally.

Do not make a foliar post-emergent application of any organophosphate or carbamate insecticide within 7 days before or 7 days after a COYOTE 1 Herbicide application or severe injury may occur to corn. UPL AgroSolutions Canada Inc. will not be held responsible for losses or damage resulting from such use.

Severe injury and crop yield loss may occur if COYOTE 1 Herbicide is applied to crops that are treated with Lorsban™.

COYOTE 1 Herbicide may be applied prior to or following a pyrethroid-type insecticide such as FORCE® Insecticide or MATADOR® 120EC Insecticide.

Do not cultivate corn within 7 days before or after a post-emergent COYOTE 1 Herbicide application.

Make only one application of COYOTE 1 Herbicide per year in all crops except in cranberries for control of cinquefoil, goldenrod, rushes and sedges where a second application is required.

As this product is not registered for the control of pests in aquatic systems, **DO NOT** use to control aquatic pests.

DO NOT contaminate irrigation or drinking water supplies or aquatic habitats by cleaning of equipment or disposal of wastes.

MIXING AND SPRAYING INSTRUCTIONS:

Field sprayer application: **DO NOT** apply during periods of dead calm. Avoid application of this product when winds are gusty. **DO NOT** apply with spray droplets smaller than the American Society of Agricultural Engineers (ASAE S572.1) medium classification. Boom height must be 60 cm or less above the crop or ground.

DO NOT apply using aerial application equipment.

DO NOT apply with airblast equipment.

Spray Buffer Zones:

Use of the following spray methods or equipment **DO NOT** require a spray buffer zone: hand-held or backpack sprayer and spot treatment.

The spray buffer zones specified in the table below are required between the point of direct application and the closest downwind edge of sensitive terrestrial habitats (such as grasslands, forested areas, shelter belts, woodlots, hedgerows, riparian areas and shrublands), sensitive freshwater habitats (such as lakes, rivers, sloughs, ponds, prairie potholes, creeks, marshes, streams, reservoirs and wetlands) and estuarine/marine habitats.

Method of Application	Crop	Spray Buffer Zone (metres) required for the protection of:	
		Aquatic Habitat	Terrestrial Habitat
Field sprayer*	Field corn, seed and sweet corn	1	4

* For field sprayer application, spray buffer zones can be reduced with the use of drift reducing spray shields. When using a spray boom fitted with a full shield (shroud, curtain) that extends to the crop canopy, the labelled spray buffer zone can be reduced by 70%. When using a spray boom where individual nozzles are fitted with cone-shaped shields that are no more than 30 cm above the crop canopy, the labelled spray buffer zone can be reduced by 30%.

When tank mixes are permitted, consult the labels of the tank-mix partners and observe the largest (most restrictive) spray buffer zone of the products involved in the tank mixture and apply using the coarsest spray (ASAE) category indicated on the labels for those tank mix partners.

APPLICATION IN LIQUID FERTILIZERS:

Nitrogen solutions (such as 28-0-0 UAN), excluding suspension fertilizers, may replace water as a carrier for pre-emergence application in corn. Do not use nitrogen solutions as a carrier to corn that has emerged. Constant agitation is necessary to maintain a uniform mixture during application.

GROUND APPLICATION ONLY

(DO NOT apply with airblast equipment):

Water Volume:

Apply in 100 - 200 litres per hectare.

Spray Pressure:

206 - 300 kPa

Spray Nozzles:

Flat Fan with 50 mesh or larger screens. For uniform coverage and increased penetration of the crop canopy, set the nozzles at a downward angle of 90 degrees (90°).

Surfactant:

Post-emergent applications of COYOTE 1 Herbicide must be applied with the non-ionic surfactant AGRAL 90 at 0.2% v/v (2.0 L for each 1000 L of spray mixture).

Mixing Procedure:

1. Ensure that the sprayer is totally clean.
2. Fill the sprayer half full with water. Engage gentle agitation.
3. Ensure that the agitation system is working properly and that it creates a rippling or rolling action on the water surface.
4. If required, add Ultim or Accent slowly and agitate until completely dispersed.
5. Add COYOTE 1 Herbicide and PRIMEXTRA II MAGNUM or AATREX Liquid 480 herbicide (if an applicable tank-mix) slowly and agitate until completely dispersed. To ensure complete dispersion, wait 2 or 3 minutes after the last of the herbicide has been added to the tank.
6. Fill the tank to three quarters full with water.
7. Add DUAL II MAGNUM if required.
8. Add the non-ionic surfactant if applicable (e.g., AGRAL 90) at 0.2% v/v.
9. Add glyphosate-containing product if required. Refer to the label of the tank mix partner and the surfactant for the specific mixing instructions.
10. Continue agitation while completing the filling of the sprayer with water.
11. Always ensure that agitation is maintained until spraying is completed, even if stopped for brief periods of time.
12. If agitation is stopped for more than 5 minutes, re-suspend the spray solution by running on full agitation prior to spraying. **COYOTE 1 Herbicide must be sprayed the same day as mixing.**
13. Do not mix, load or clean spray equipment where there is a potential to contaminate wells or aquatic systems.

NOTE TO USER: READ THE FOLLOWING BEFORE USING THIS PRODUCT FOR THE INDICATED SPECIAL USE APPLICATIONS

The **DIRECTIONS FOR USE** for the uses described in this section of the label were developed by persons other than UPL AgroSolutions Canada Inc. under the User Requested Minor Use Label Expansion program. For these uses, UPL AgroSolutions Canada Inc. has not fully assessed performance (efficacy) and/or crop tolerance (phytotoxicity) under all environmental conditions or for all crop varieties when used in accordance with the label. The user should test the product on a small area first, under local conditions and using standard practices, to confirm the product is suitable for widespread application.

FIELD CORN (EASTERN CANADA ONLY)

TIMING ¹	WEEDS CONTROLLED	RATE/HA COYOTE 1 HERBICIDE	RATE ² /HA TANK MIX PARTNER	REMARKS
Pre-emergent	Tall Waterhemp	0.30 L	3 - 4 L PRIMEXTRA II MAGNUM ³ in 200 L carrier/ha	Make only one application per year. Apply by ground equipment only.
Post-emergent ⁴	Volunteer Adzuki Bean (<i>Vigna angularis</i>), large crabgrass (<i>Digitaria sanguinalis</i>), Giant Ragweed ⁵ and Tall Waterhemp, Common Cocklebur ⁵	0.21 L	0.58 L AATREX Liquid 480 Herbicide + 0.2% v/v AGRAL 90 in 100 - 200 L water/ha	Make only one application per year. Apply by ground equipment only.

¹ Apply at 3 - 8 leaf stage of corn.

² Consult tank mix partner label for precautions.

³ Use higher rate of PRIMEXTRA II MAGNUM Herbicide for heavier weed problems.

⁴ Apply at the unifoliate to trifoliate leaf stage of adzuki bean, at the 1 - 6 leaf stage of large crabgrass, when giant ragweed is at the cotyledon-10 leaf stage and up to the 8-leaf stage of Tall Waterhemp and when common cocklebur is up to the cotyledon - 6 leaf stage.

⁵ Suppression only.

SEED AND SWEET CORN (EASTERN CANADA AND BRITISH COLUMBIA ONLY)

TIMING	RATE/HA COYOTE 1 HERBICIDE	RATE ¹ /HA TANK MIX PARTNER	REMARKS
Post-emergent ²	0.21 L	0.2% v/v AGRAL 90	Make only one application per year. Apply in 100 - 200 L water/ha at 205 - 300 kPa. DO NOT apply using aerial application equipment. Do not harvest sweet corn treated with COYOTE 1 Herbicide within 50 days of treatment. Harvest seed corn at the normal interval. Seed corn inbreds and sweet corn varieties may vary in their tolerance to herbicides, including COYOTE 1 Herbicide. Since not all seed corn inbreds or sweet corn varieties have been tested for tolerance to COYOTE 1 Herbicide, first use of COYOTE 1 Herbicide should be limited to a small area of each variety to confirm tolerance prior to adoption as a general field practice. Additionally, consult your seed supplier for information on the tolerance of specific seed corn inbreds to COYOTE 1 Herbicide. Do NOT apply on Delmonte 2038 as unacceptable crop injury will occur.

¹ Consult tank mix partner label for precautions.

² Late post-emergence (3 - 6 leaf stage).

RESISTANCE-MANAGEMENT RECOMMENDATIONS

For resistance management, COYOTE 1 Herbicide is a Group 27 herbicide. Any weed population may contain or develop plants naturally resistant to COYOTE 1 Herbicide and other Group 27 herbicides. The resistant biotypes may dominate the weed population if these herbicides are used repeatedly in the same field. Other resistance mechanisms that are not linked to site of action, but specific for individual chemicals, such as enhanced metabolism, may also exist. Appropriate resistance-management strategies should be followed.

To delay herbicide resistance:

Where possible, rotate the use of COYOTE 1 Herbicide or other Group 27 herbicides within a growing season (sequence) or among growing seasons with different herbicide groups that control the same weeds in a field.

Use tank mixtures with herbicides from a different group when such use is permitted. To delay resistance, the less resistance-prone partner should control the target weed(s) as effectively as the more resistance-prone partner. Herbicide use should be based on an IPM program that includes scouting, historical information related to herbicide use and crop rotation, and considers tillage (or other mechanical), cultural (for example, higher crop seeding rates; precision fertilizer application method and timing to favour the crop and not the weeds), biological (weed-competitive crops or varieties) and other management practices.

Monitor weed populations after herbicide application for signs of resistance development (for example, only one weed species on the herbicide label not controlled). If resistance is suspected, prevent weed seed production in the affected area if possible by an alternative herbicide from a different group. Prevent movement of resistant weed seeds to other fields by cleaning harvesting and tillage equipment when moving between fields, and planting clean seed. Have suspected resistant weed seeds tested by a qualified laboratory to confirm resistance and identify alternative herbicide options.

Contact your local extension specialist or certified crop advisors for any additional pesticide resistance-management and/or integrated weed-management recommendations for specific crops and weed biotypes.

For further information and to report suspected resistance, contact company representatives at 1-800-438-6071.

RECRIPPING GUIDELINES:

Certain crops have been shown to be sensitive to low residues of COYOTE 1 Herbicide in the soil. The minimum recropping interval is the time between the last application of COYOTE 1 Herbicide and the anticipated date of planting of the next crop.

To avoid injury to subsequent crops after an application at the recommended rate of COYOTE 1 Herbicide, the following recropping intervals should be observed.

CROP	MINIMAL RECRIPPING INTERVAL
Winter Wheat	3 months
Spring Wheat, Field Corn (grain or silage), Seed Corn, Sweet Corn	10 months
Alfalfa, Potato, Soybeans, Transplanted Tomato, White Beans	11 months
All Other Crops	Bioassay

Observe the recropping guidelines of any product(s) to be tank mixed with COYOTE 1 Herbicide.

In the event of crop failure, only field corn (grain or silage), seed corn, or sweet corn can be planted as a salvage crop in the same fields in which the failed crop was treated with COYOTE 1 Herbicide. An application of COYOTE 1 Herbicide must NOT be made to the salvage crop.

Land treated with COYOTE 1 Herbicide CAN ONLY BE PLANTED TO A CROP NOT LISTED IN THE PREVIOUS TABLE if a field bioassay can be successfully performed. The bioassay must indicate normal growth with no yield reductions.

A bioassay may be conducted in any year following the year of application to assess the tolerance of the tested crop intended for planting in the year following the bioassay. Do not conduct a bioassay in the year of application. When conducting a field bioassay, it is very important to select a representative area(s) of the field previously treated with COYOTE 1 Herbicide to plant the test crop(s).

FIELD BIOASSAY

1. Representative Sample:

Ensure that soil parameters such as soil texture, depth of topsoil layer, soil pH and drainage of the test area selected are representative of the remainder of the field.

2. Sample Size:

The seeded area of each selected bioassay crop must be large enough to ensure that reliable results are obtained. The seedbed preparations and seeding of the bioassay crop(s) should be conducted the same way as when the entire field would be planted.

3. Other Residual Herbicides:

It is important that other herbicide products which are known to have residual activity were not applied to the field between the last application of COYOTE 1 Herbicide and the bioassay testing period. Avoid the use of other pesticides during the duration of the bioassay as they may damage the indicator crop(s).

4. Comparisons:

Ideally, an untreated check strip in a neighbouring field should be established and monitored for comparison since growing conditions can vary greatly from year to year and may result in erroneous results.

5. Assessment:

The site should be monitored regularly throughout the growing season. Watch for any damage to the crop such as thinning, yellowing or stunting. A yield sample should be taken and compared to an adjacent untreated field.

DO NOT ROTATE TO OTHER CROPS UNTIL THE BIOASSAY INDICATES NORMAL GROWTH WITH NO YIELD REDUCTIONS.

Failure to follow these recropping guidelines could result in injury to seeded crop(s).

ADHERE TO THESE PRODUCT LABELS FOR BROADLEAF WEEDS CONTROLLED, PRECAUTIONS, WARNINGS, RESTRICTIONS, TANK MIXING AND SPRAYING INSTRUCTIONS, ROTATIONAL CROPS AND DETAILED DIRECTIONS FOR USE REGARDING DOSAGE VARIATIONS ACCORDING TO SOIL TYPE.

SPRAYER CLEANUP:

To avoid subsequent injury to other crops, thoroughly clean application equipment immediately after spraying. Ensure that all traces of the product are removed. The following procedures are recommended:

1. Drain and flush tank, boom and all hoses for several minutes with clean water containing a household detergent. **Do not** clean the sprayer near desirable vegetation, wells or other water sources.
2. Fill the sprayer tank with clean water and add one litre of household ammonia (containing 3% ammonia) per 100 litres of water. Allow the solution to agitate for 15 minutes prior to flushing the solution through the boom and nozzles. Drain the system.
3. Remove the nozzles and screens and wash separately in a bucket containing the ammonia solution.
4. Thoroughly rinse the tank, hoses, booms, nozzles and screens with clean water for a minimum of 5 minutes to remove all traces of ammonia.
5. Dispose of all rinsings in accordance with provincial regulations.

UPL, the UPL logo and COYOTE are registered trademarks of a UPL Corporation Limited Group Company.

®/™ All other products are trademarks of their respective companies.

©2023 UPL Corporation Limited Group Company

PMRA20230228-10674-030323

AVIS À L'UTILISATEUR

Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d'emploi qui figure sur la présente étiquette. L'emploi non conforme à ce mode d'emploi constitue une infraction à la *Loi sur les produits antiparasitaires*.

PREMIERS SOINS

EN CAS D'EMPOISONNEMENT, communiquer **IMMÉDIATEMENT** avec un médecin ou un centre anti-poison. Emporter le contenant, l'étiquette ou prendre note du nom du produit et de son numéro d'homologation lorsqu'on cherche à obtenir une aide médicale.

En cas d'ingestion, appeler un centre anti-poison ou un médecin **IMMÉDIATEMENT** pour obtenir des conseils sur le traitement. Faire boire un verre d'eau à petites gorgées si la personne empoisonnée est capable d'avaler. Ne pas faire vomir à moins d'avoir reçu le conseil de procéder ainsi par le centre anti-poison ou le médecin. Ne rien administrer par la bouche à une personne inconsciente.

En cas de contact avec la peau ou les vêtements, enlever tous les vêtements contaminés. Rincer **IMMÉDIATEMENT** la peau à grande eau pendant 15 à 20 minutes. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

En cas d'inhalation, déplacer la personne vers une source d'air frais. Si la personne ne respire pas, appeler le 911 ou une ambulance, puis pratiquer la respiration artificielle, de préférence le bouche-à-bouche, si possible. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

En cas de contact avec les yeux, garder les paupières écartées et rincer doucement et lentement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Le cas échéant, retirer les lentilles cornéennes au bout de 5 minutes et continuer de rincer l'œil. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES

En cas d'ingestion ou de contact avec les yeux ou la peau, administrer un traitement symptomatique. Si un lavage gastrique est nécessaire, prévenir toute aspiration du contenu de l'estomac. L'administration de charbon activé peut aussi se révéler utile.

MISE EN GARDE

GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS.

Ce produit peut irriter les yeux. Éviter le contact avec les yeux. Peut sensibiliser la peau.

Pendant la manipulation du concentré, porter une chemise à manches longues et un pantalon long, des gants résistant aux produits chimiques et une protection oculaire. Laver l'extérieur des gants avant de les enlever. Laver **IMMÉDIATEMENT** à grande eau toute éclaboussure sur la peau ou dans les yeux. Pendant la pulvérisation, porter une chemise à manches longues et un pantalon long. Porter des gants résistant aux produits chimiques si l'on doit toucher aux buses. Éviter de travailler dans le brouillard de pulvérisation. Éviter toute dérive ou contact avec la végétation que l'on désire conserver. Après la pulvérisation, se laver les mains et se laver à fond sous la douche, avec de l'eau et du savon. Ne pas manger, boire ni fumer pendant l'utilisation du produit. Se laver à fond les mains et la peau exposée avec de l'eau et du savon avant de manger, de boire, de fumer, d'utiliser des cosmétiques ou d'aller aux toilettes. Conserver à l'écart des boissons et des aliments destinés à la consommation humaine ou animale. Conserver dans le contenant d'origine hermétiquement fermé, dans un endroit sûr.

NE PAS utiliser ni entreposer ce produit près d'une source de chaleur ni d'une flamme nue. **NE PAS** pulvériser au-delà de la limite du champ.

NE PAS entrer ni permettre à des travailleurs d'entrer dans les zones traitées pendant les 12 heures qui suivent le traitement.

Appliquer seulement lorsque le potentiel de dérive est au minimum vers les zones d'habitation ou vers des zones d'activité humaine telles des résidences, chalets, écoles et superficies récréatives. Prendre en considération la vitesse et la direction du vent, les inversions de température, la calibration de l'équipement d'application et du pulvérisateur.

Lorsque les mélanges en réservoir sont permis, lire et observer toutes les instructions sur l'étiquette, y compris les taux et les restrictions pour chaque produit utilisé dans le mélange en réservoir. Suivre les mesures de précaution les plus strictes pour le mélange, le chargement et l'application telles que décrites sur les étiquettes des deux produits.

Si vous prévoyez utiliser ce produit antiparasitaire sur une denrée pouvant être exportée dans d'autres pays et si vous avez besoin de renseignements sur les concentrations de résidus acceptables dans ces pays, communiquez avec UPL AgroSolutions Canada Inc. au 1-800-438-6071.

ENTREPOSAGE

Ne pas entreposer ce produit avec des aliments destinés à la consommation humaine ou animale. Toujours entreposer le produit dans le contenant d'origine hermétiquement fermé, dans un endroit frais et sec. Éviter de contaminer les aliments destinés à la consommation humaine ou animale et les semences. L'Herbicide COYOTE^{MD} 1 ne craint pas le gel. S'il est congelé, le laisser dégeler et bien l'agiter avant l'utilisation.

ÉLIMINATION

Pour obtenir des renseignements sur l'élimination du produit inutilisé ou superflu, s'adresser au fabricant ou à l'organisme provincial de réglementation responsable. En cas de déversement et de nettoyage des déversements, s'adresser au fabricant et à l'organisme provincial de réglementation responsable.

CONTENANTS RECYCLABLES:

Ne pas utiliser ce contenant à d'autres fins. Il s'agit d'un contenant recyclable qui doit être éliminé à un point de collecte des contenants. S'adresser au distributeur ou au détaillant ou encore à l'administration municipale pour savoir où se trouve le point de collecte le plus proche. Avant d'aller y porter le contenant :

1. Rincer le contenant trois fois ou le rincer sous pression. Ajouter les rinçures au mélange à pulvériser dans le réservoir.
2. Rendre le contenant inutilisable.

S'il n'existe pas de point de collecte dans votre région, éliminer le contenant conformément à la réglementation provinciale.

CONTENANTS RECHARGEABLES :

En vue de son élimination, ce contenant peut être retourné au point de vente (au distributeur ou au détaillant). Il doit être rempli avec le même produit par le distributeur ou par le détaillant. Ne pas utiliser ce contenant à d'autres fins.

RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

L'Herbicide COYOTE 1 est un herbicide concentré en suspension qui a une activité résiduelle dans le sol, procurant une suppression ou une répression sélective des mauvaises herbes à feuilles larges annuelles dans le maïs. L'Herbicide COYOTE 1 offre un haut degré de sécurité pour la culture, ce qui laisse beaucoup de souplesse quant au choix du moment de la pulvérisation dans le maïs. L'Herbicide COYOTE 1 peut être utilisé en association avec d'autres herbicides dans le cadre d'un traitement à large spectre et à pulvérisation unique contre les mauvaises herbes dans le maïs.

Dans les utilisations en postlevée, l'Herbicide COYOTE 1 est absorbé par les feuilles et rapidement transporté vers les points de croissance de la plante.

L'Herbicide COYOTE 1 peut aussi être utilisé en association avec un herbicide antigaminées de postlevée afin d'obtenir un spectre d'activité élargi pour la suppression des mauvaises herbes en postlevée dans le maïs.

MISE EN GARDE ENVIRONNEMENTALES

Toxique pour les petits mammifères sauvages, les organismes aquatiques et les plantes terrestres non ciblées. Observer les zones tampons de pulvérisation indiquées dans la section **MODE D'EMPLOI**.

Afin de réduire le ruissellement à partir des sites traités vers les habitats aquatiques, éviter d'appliquer le produit sur des terrains à pente modérée ou abrupte ou à sol compacté ou argileux.

Éviter d'appliquer ce produit lorsque de fortes pluies sont prévues.

La contamination des habitats aquatiques causée par le ruissellement peut être réduite par l'aménagement d'une bande de végétation filtrante entre le site traité et la rive du plan d'eau.

MODE D'EMPLOI MAÏS

1.) Pulvérisation en prélevée : (maïs de grande culture, maïs de semence et maïs sucré) - Est du Canada seulement

Pulvériser l'Herbicide COYOTE 1 à raison de 0,30 L à l'hectare, dans un volume de pulvérisation de 200 L et à une pression minimale de 206 kPa (consulter la section **DIRECTIVES DE MÉLANGE ET DE PULVÉRISATION** de cette étiquette).

L'Herbicide COYOTE 1 supprimera les mauvaises herbes suivantes :

chénopode blanc	moutarde des champs
amarante à racine rouge	petite herbe à poux (répression)
Abutilon	

Lorsque qu'il est utilisé en association avec DUAL II MAGNUM^{MD}, PRIMEXTRA^{MD} II MAGNUM, ou encore avec DUAL II MAGNUM plus AATREX^{MD} LIQUIDE 480, l'Herbicide COYOTE 1 assure une suppression à large spectre des graminées et mauvaises herbes à feuilles larges annuelles. Consulter l'étiquette des produits d'association ajoutés au mélange pour connaître les précautions, les taux d'emploi et les mauvaises herbes supprimées.

Taux d'emploi pour la pulvérisation en prélevée

MAUVAISES HERBES SUPPRIMÉES	TAUX/HA D'HERBICIDE COYOTE 1	TAUX/HA PRODUIT D'ASSOCIATION ¹
Mauvaises herbes à feuilles larges	0,30 L	
Mauvaises herbes à feuilles larges et graminées annuelles	0,30 L	1,25 - 1,75 L DUAL II MAGNUM
		3,0 - 4,0 L PRIMEXTRA II MAGNUM
		1,25 - 1,75 L DUAL II MAGNUM + 2,1 - 3,1 L AATREX Liquide 480

¹ Consulter l'étiquette des produits d'association à mélanger avec l'Herbicide COYOTE 1 pour connaître les directives spécifiques relatives aux graminées et mauvaises herbes à feuilles larges, aux variations dans les types de sol et aux restrictions s'appliquant aux cultures de la rotation, aux pâturages, etc.

2.) Pulvérisation en postlevée hâtive : (maïs de grande culture seulement) - Est du Canada seulement

Pulvériser l'Herbicide COYOTE 1 à raison de 0,30 L à l'hectare, dans un volume de pulvérisation de 200 L et à une pression minimale de 206 kPa (consulter la section **DIRECTIVES DE MÉLANGE ET DE PULVÉRISATION** de cette étiquette).

L'Herbicide COYOTE 1 supprimera les mauvaises herbes suivantes :

chénopode blanc	moutarde des champs
amarante à racine rouge	petite herbe à poux (répression)
Abutilon	

Lorsque qu'il est utilisé en association avec DUAL II MAGNUM, PRIMEXTRA II MAGNUM ou encore avec DUAL II MAGNUM plus AATREX Liquide 480, l'Herbicide COYOTE 1 assure une suppression à large spectre des graminées et mauvaises herbes à feuilles larges annuelles. Consulter l'étiquette des produits d'association ajoutés au mélange pour connaître les précautions, les taux d'emploi et les mauvaises herbes supprimées.

Taux d'emploi pour la pulvérisation en postlevée hâtive (du stade de la pointe verte au stade 2 feuilles du maïs et du stade du cotylédon au stade 2 feuilles des mauvaises herbes)

MAUVAISES HERBES SUPPRIMÉES	TAUX/HA D'HERBICIDE COYOTE 1	TAUX/HA PRODUIT D'ASSOCIATION ¹
Mauvaises herbes à feuilles larges	0,30 L	
Mauvaises herbes à feuilles larges et graminées annuelles	0,30 L	1,25 - 1,75 L DUAL II MAGNUM
		3,0 - 4,0 L PRIMEXTRA II MAGNUM
		1,25 - 1,75 L DUAL II MAGNUM + 2,1 - 3,1 L AATREX Liquide 480

¹ Consulter l'étiquette des produits d'association à mélanger avec l'Herbicide COYOTE 1 pour connaître les directives spécifiques relatives aux graminées et mauvaises herbes à feuilles larges, aux variations dans les types de sol et aux restrictions s'appliquant aux cultures de la rotation, aux pâturages, etc.

3.) Pulvérisation en postlevée tardive : (maïs de grande culture seulement) - Est du Canada seulement

Pulvériser l'Herbicide COYOTE 1 à raison de 0,21 L à l'hectare, dans un volume de pulvérisation de 100 à 200 L d'eau et à une pression minimale de 206 kPa (consulter la section **DIRECTIVES DE MÉLANGE ET DE PULVÉRISATION** de cette étiquette).

Toujours ajouter un agent tensioactif au mélange. Utiliser l'agent tensioactif non ionique AGRAL^{MD} 90 à 0,20 % v/v.

Pour un résultat optimal, pulvériser l'Herbicide COYOTE 1 sur les mauvaises herbes en pleine croissance. Les mauvaises herbes qui lèvent après un traitement avec l'Herbicide COYOTE 1 seront supprimées une fois qu'elles auront absorbé l'herbicide présent dans le sol, pourvu qu'il y ait suffisamment d'humidité pour permettre l'absorption.

L'Herbicide COYOTE 1 supprimera les mauvaises herbes suivantes :

morelle noire de l'Est	amarante à racine rouge
Abutilon	petite herbe à poux (répression seulement)

jusqu'au stade 8 feuilles des mauvaises herbes.

Lorsqu'il est utilisé en association avec AATREX, l'Herbicide COYOTE 1 supprime les quatre espèces de mauvaises herbes ci-dessus. Lorsqu'il est utilisé en association avec AATREX et un produit contenant du glyphosate SUR DU MAÏS RÉSISTANT AU GLYPHOSATE SEULEMENT, l'Herbicide COYOTE 1 supprime les quatre espèces de mauvaises herbes ci-dessus plus les mauvaises herbes annuelles et vivaces levées. Lorsque qu'il est utilisé en association avec Ultim^{MD} ou Accent^{MD} ou Accent + AATREX ou Ultim + AATREX, l'Herbicide COYOTE 1 assure une suppression à large spectre des graminées et mauvaises herbes à feuilles larges annuelles. Consulter l'étiquette des produits d'association ajoutés au mélange pour connaître les précautions. Consulter l'étiquette des produits Ultim et Accent pour connaître les taux d'emploi et les mauvaises herbes supprimées.

**Taux d'emploi pour la pulvérisation en postlevée
(stade 3 à 8 feuilles du maïs et jusqu'au stade 8 feuilles des
mauvaises herbes à feuilles larges)**

MAUVAISES HERBES SUPPRIMÉES	TAUX/HA D'HERBICIDE COYOTE 1 ¹	TAUX/HA PRODUIT D'ASSOCIATION ²
Morelle noire de l'Est, amarante à racine rouge, abutilon, petite herbe à poux (répression seulement)	0,21 L	
Morelle noire de l'Est, amarante à racine rouge, abutilon, petite herbe à poux	0,21 L	0,58 L AATREX Liquide 480
Mauvaises herbes supprimées par l'Herbicide COYOTE 1 plus mauvaises herbes supprimées par Herbicide Ultim	0,21 L	33,7 g Herbicide Ultim ³
Mauvaises herbes supprimées par le mélange en cuve l'Herbicide COYOTE 1 + AATREX plus mauvaises herbes supprimées par Herbicide Ultim	0,21 L	0,58 L AATREX Liquide 480 + 33,7 g Herbicide Ultim ³
Mauvaises herbes supprimées par l'Herbicide COYOTE 1 plus mauvaises herbes supprimées par Accent 75DF	0,21 L	33,4 g Accent 75DF
Mauvaises herbes supprimées par le mélange en cuve l'Herbicide COYOTE 1 + AATREX plus mauvaises herbes supprimées par Accent 75DF	0,21 L	0,58 L AATREX Liquide 480 + 33,4 g Accent 75DF
Mauvaises herbes supprimées par l'Herbicide COYOTE 1 plus mauvaises herbes annuelles et vivaces levées Pour utilisation sur du maïs résistant au glyphosate UNIQUEMENT.	0,21 L	1,67 L du produit contenant le glyphosate (formulation de 540 g/L e.a.) ⁴
Mauvaises herbes supprimées par le mélange en cuve l'Herbicide COYOTE 1 + AATREX plus mauvaises herbes annuelles et vivaces levées Pour utilisation sur du maïs résistant au glyphosate UNIQUEMENT.	0,21 L	0,58 L AATREX Liquide 480 + 1,67 L du produit contenant le glyphosate (formulation de 540 g/L e.a.) ⁴

¹ Ajouter AGRAL 90 à raison de 0,2 % v/v.

² Consulter l'étiquette des produits d'association à mélanger avec l'Herbicide COYOTE 1 pour connaître les directives spécifiques relatives aux variations dans les types de sol et aux restrictions s'appliquant aux cultures de la rotation, aux pâturages, etc.

³ Les mélanges en cuve contenant Ultim peuvent être pulvérisés jusqu'au stade 6 feuilles du maïs seulement.

⁴ Certaines mauvaises herbes vivaces peuvent ne pas être supprimées par ce taux des herbicides contenant le glyphosate. Consulter les étiquettes des herbicides contenant le glyphosate au sujet des mauvaises herbes vivaces supprimées. Pour les formulations contenant des concentrations de glyphosate autres que 540 g m.a./L, consulter l'étiquette du produit de glyphosate pour connaître la dose appropriée pour les mauvaises herbes visées.

Délais avant la récolte

Cultures	Délai avant la récolte (jours)
Maïs de grande culture - grain/épi	100
Maïs fourrager	45
Maïs sucré	50

PRÉCAUTIONS D'EMPLOI

L'Herbicide COYOTE 1 peut être utilisé en prélevée dans le maïs de grande culture, le maïs de semence et le maïs sucré. Par contre, seul le maïs de grande culture peut être traité en postlevée. Les lignées auto-fécondées de maïs de semence et les variétés de maïs sucré n'ont pas toutes fait l'objet d'essais; l'usage de l'Herbicide COYOTE 1 doit être approuvé par la compagnie semencière, et l'utilisateur doit se conformer aux directives reçues de celle-ci (maïs).

Bien que l'Herbicide COYOTE 1 offre une bonne souplesse pour la rotation des cultures, certaines cultures peuvent être sensibles à de faibles concentrations dans le sol. Il faut donc évaluer soigneusement les plans d'assolement avant d'utiliser l'Herbicide COYOTE 1 (consulter les sections **DIRECTIVES POUR LA ROTATION DES CULTURES**).

Du temps sec suivant la pulvérisation peut réduire l'activité de l'Herbicide COYOTE 1 en prélevée. En l'absence de précipitations suffisantes pour activer l'herbicide (12 mm) dans les 7 à 10 jours suivant une pulvérisation en prélevée, le passage d'une houe rotative est suggérée pour activer l'herbicide.

Ne pas pulvériser sur des sols contenant moins de 1 % ou plus de 10 % de matière organique.

Dans les pulvérisations en postlevée, il est essentiel de couvrir uniformément les mauvaises herbes pour obtenir une suppression efficace avec l'Herbicide COYOTE 1. Bien que la concurrence exercée par les mauvaises herbes soit rapidement stoppée, les symptômes visibles de destruction des mauvaises herbes (décoloration) peuvent mettre jusqu'à 2 semaines à apparaître, selon l'espèce et les conditions de croissance.

On obtient une suppression optimale des mauvaises herbes levées lorsque celles-ci sont en pleine croissance. Lorsque les mauvaises herbes sont affectées par la sécheresse, la chaleur, un excès d'eau, du temps frais prolongé ou un manque de fertilité, la suppression peut être réduite et une repousse peut survenir.

La culture pourrait subir des dommages temporaires (blanchiment) en présence de conditions météorologiques extrêmes ou lorsque la culture est affectée par une humidité inadéquate ou anormalement élevée ou à des températures extrêmes. Les symptômes sont visibles surtout aux endroits où une TAUX excessive a été utilisée, comme le chevauchement des passages du pulvérisateur. Le maïs surmonte rapidement ces effets et poursuit sa croissance normalement.

Ne pas faire de traitement foliaire en postlevée avec un insecticide organophosphoré ou à base de carbamate dans les 7 jours qui précèdent ou qui suivent la pulvérisation de l'Herbicide COYOTE 1, à défaut de quoi le maïs pourrait être gravement endommagé. UPL AgroSolutions Canada Inc. ne pourra être tenu responsable des pertes ou des dommages résultant d'un tel emploi.

De graves dommages et des pertes de rendement peuvent survenir si l'Herbicide COYOTE 1 est utilisé sur des cultures qui ont été traitées avec Lorsban^{MC}.

L'Herbicide COYOTE 1 peut être utilisé avant ou après un traitement avec un insecticide pyréthroïde tel que l'insecticide FORCE^{MD} ou l'insecticide MATADOR^{MD} 120EC.

Ne pas sarcler le maïs dans les 7 jours qui précèdent ou qui suivent la pulvérisation de l'Herbicide COYOTE 1 en postlevée.

Ne faire qu'un seul traitement avec l'Herbicide COYOTE 1 par année dans toutes les cultures sauf dans les canneberges pour la suppression des potentilles, verge d'or, joncs et carex où une deuxième application est requise. Puisque ce produit n'est pas homologué pour lutter contre les organismes nuisibles dans les systèmes aquatiques, NE PAS l'utiliser pour lutter contre des organismes nuisibles en milieu aquatique.

NE PAS contaminer les sources d'approvisionnement en eau potable ou en eau d'irrigation ni les habitats aquatiques lors du nettoyage de l'équipement ou de l'élimination de déchets.

DIRECTIVES DE MÉLANGE ET DE PULVÉRISATION

Application par pulvérisateur agricole : **NE PAS** appliquer lors de périodes de calme plat. Éviter d'appliquer ce produit lorsque le vent souffle en rafales. **NE PAS** pulvériser en gouttelettes de taille inférieure au calibre moyen de la classification de l'American Society of Agricultural Engineers (ASAE S572.1). La hauteur de la rampe de pulvérisation doit être fixée à 60 cm ou moins au-dessus de la culture ou du sol.

NE PAS appliquer par voie aérienne.

NE PAS appliquer avec un appareil pneumatique.

Zones tampons de pulvérisation

L'utilisation des méthodes et des pulvérisations suivant NE REQUIERT PAS de zones tampons de pulvérisation : pulvérisateur manuel ou à réservoir dorsal et traitement localisé.

Les zones tampons de pulvérisation précisées dans le tableau ci-dessous sont requises entre le point d'application directe et la bordure sous le vent la plus rapprochée des habitats terrestres sensibles (tels que les pâturages, forêts, plantations brise-vent, terres à bois, haies, zones riveraines et bosquets d'arbustes), des habitats d'eau sensibles (tels que lacs, rivières, marécages, étangs, fondrières des Prairies, criques, marais, ruisseaux, réservoirs et terres humides) et des habitats estuariens/marins.

Méthode de pulvérisation	Culture	Zone tampon de pulvérisation (mètres) requise pour la protection des :	
		Habitats aquatiques	Habitats terrestres
Pulvérisation de grande culture*	Maïs de grande culture, maïs de semence, maïs sucré	1	4

* Pour les pulvérisateurs de grande culture, les zones tampons de pulvérisation peuvent être réduites si l'on utilise des écrans pour réduire la dérive. Lorsque la rampe du pulvérisateur est munie d'un écran intégral (écran, rideau) qui se prolonge jusqu'au couvert végétal, la zone tampon de pulvérisation indiquée sur l'étiquette peut être réduite de 70 %. Lorsque la rampe du pulvérisateur est munie de buses dotées de cônes qui se trouvent à pas plus de 30 cm au-dessus du couvert végétal, la zone tampon de pulvérisation indiquée sur l'étiquette peut être réduite de 30 %.

Lorsque les mélanges en cuve sont autorisés, consulter les étiquettes des produits d'association et respecter la zone tampon sans pulvérisation la plus grande (la plus restrictive) des produits impliqués dans le mélange en cuve et appliquer en utilisant le plus gros calibre de gouttelettes de pulvérisation (classification de l'ASAE) précisé sur les étiquettes des produits d'association.

PULVÉRISATION AVEC DES ENGRAIS LIQUIDES

Les solutions azotées (telles que le 28-0-0 à base de nitrate d'ammonium et d'urée), à l'exclusion des engrais en suspension, peuvent remplacer l'eau comme support de pulvérisation pour les utilisations en prélevée dans le maïs. Cependant, il ne faut pas employer les solutions azotées comme support de pulvérisation lorsque le maïs est levé. Une agitation constante est nécessaire pour maintenir l'uniformité du mélange pendant la pulvérisation.

PULVÉRISATION TERRESTRE SEULEMENT

(NE PAS appliquer avec un appareil pneumatique):

Volume d'eau

Utiliser dans un volume de 100 à 200 litres par hectare.

Pression de pulvérisation

De 206 à 300 kPa

Buses

Buse à jet plat avec tamis de 50 mailles ou moins. Pour obtenir une couverture uniforme et une meilleure pénétration du couvert végétal, régler les buses à un angle de 90 degrés (90°) vers le bas.

Agent tensioactif

Pour pulvériser l'Herbicide COYOTE 1 en postlevée, il faut ajouter au mélange l'agent tensioactif non ionique AGRAL 90 à raison de 0,20 % v/v (2,0 L pour 1000 L de mélange à pulvériser).

Directives de mélange

1. S'assurer que le pulvérisateur est parfaitement propre.
2. Remplir la cuve à moitié d'eau. Agiter lentement.
3. S'assurer que le système d'agitation fonctionne bien et crée des rides ou des ondulations à la surface de l'eau.
4. Au besoin, ajouter lentement l'herbicide Ultim ou Accent et poursuivre l'agitation jusqu'à dispersion complète.
5. Ajouter lentement l'Herbicide COYOTE 1 et l'herbicide PRIMEXTRA II MAGNUM ou AATREX Liquide 480 (le cas échéant) et poursuivre l'agitation jusqu'à dispersion complète. Pour s'assurer d'une dispersion complète, attendre 2 ou 3 minutes après l'ajout du dernier herbicide dans la cuve.
6. Remplir la cuve jusqu'aux trois quarts d'eau.
7. Ajouter DUAL II MAGNUM, au besoin.
8. Ajouter l'agent tensioactif non ionique AGRAL 90 à raison de 0,20 % v/v (pour les traitements qui le requièrent).
9. Ajouter un produit contenant du glyphosate si nécessaire. Consulter l'étiquette du produit d'association et de l'agent tensioactif pour connaître les directives de mélange appropriées.
10. Poursuivre l'agitation tout en finissant de remplir la cuve d'eau.
11. Une agitation continue est requise jusqu'à la fin de la pulvérisation, même si le travail est interrompu pendant de brèves périodes.
12. Si l'agitation est interrompue pendant plus de 5 minutes, agiter vigoureusement pour rétablir la suspension avant de recommencer à pulvériser. **Une fois mélangé, l'Herbicide COYOTE 1 doit être utilisé le jour même.**
13. Ne pas procéder au mélange ni au chargement et ne pas nettoyer l'équipement de pulvérisation aux endroits où il existe un risque de contamination des puits ou des systèmes aquatiques.

AVIS À L'UTILISATEUR : LIRE CE QUI SUIT AVANT D'UTILISER CE PRODUIT POUR L'USAGE SPÉCIAL INDIQUÉ

Le **MODE D'EMPLOI** de ce produit, en ce qui concerne les utilisations décrites dans cette partie de l'étiquette, a été élaboré par des personnes autres que UPL AgroSolutions Canada Inc. dans le cadre du Programme d'extension du profil d'emploi pour les usages limités demandés par les utilisateurs. Dans le cas de ces utilisations, UPL AgroSolutions Canada Inc. n'a pas complètement évalué la performance (efficacité) et/ou la tolérance des cultures (phytotoxicité) du produit lorsqu'il est utilisé de la façon indiquée sur l'étiquette pour l'ensemble des conditions environnementales ou des variétés végétales. Avant d'appliquer le produit à grande échelle, l'utilisateur devrait faire un essai sur une surface réduite, dans les conditions du milieu et en suivant les pratiques courantes pour confirmer que le produit se prête à une application généralisée.

MAÏS DE GRANDE CULTURE (EST DU CANADA SEULEMENT)

MOMENT DU TRAITEMENT ¹	MAUVAISES HERBES SUPPRIMÉES	TAUX/HA D'HERBICIDE COYOTE 1	TAUX/HA ² DE PRODUIT D'ASSOCIATION	REMARQUES
Prélevée	Acnide tuberculée	0,30 L	3 - 4 L de PRIMEXTRA II MAGNUM ³ dans 200 L de solution/ha	Effectuer un seul traitement par année. Pulvériser avec de l'équipement terrestre uniquement.
Post-levée ⁴	Haricots adzuki spontanés (<i>Vigna angularis</i>), digitale sanguine (<i>Digitaria sanguinalis</i>), grande herbe à poux ⁵ , acnide tuberculée, lampourde glouteron ⁵	0,21 L	0,58 L d'herbicide AATREX Liquide 480 + 0,2 % v/v d'AGRAL 90 dans 100 - 200 L d'eau/ha	Effectuer un seul traitement par année. Pulvériser avec de l'équipement terrestre uniquement.

¹ Appliquer au stade 3 - 8 feuilles du maïs.

² Consulter l'étiquette du produit d'association pour connaître les précautions applicables.

³ Utiliser la TAUX la plus élevée d'herbicide PRIMEXTRA II MAGNUM lorsque l'envahissement par les mauvaises herbes est plus important.

⁴ Appliquer du stade unifolié au stade de la feuille trifoliée des haricots adzuki, aux stades 1 à 6 feuilles de la digitale sanguine, lorsque la grande herbe à poux est au stade du cotylédon - 10 feuilles, jusqu'au stade 8 feuilles de l'acnide tuberculée et jusqu'au stade du cotylédon - 6 feuilles de la lampourde glouteron.

⁵ Répression seulement.

MAÏS DE SEMENCE ET MAÏS SUCRÉ (EST DU CANADA ET COLOMBIE-BRITANNIQUE SEULEMENT)

MOMENT DU TRAITEMENT	TAUX/HA D'HERBICIDE COYOTE 1	TAUX À L'HECTARE ¹ / PRODUIT D'ASSOCIATION	REMARQUES
Post-levée ²	0,21 L	0,2 % v/v AGRAL 90	Effectuer un seul traitement par année. Utiliser dans 100 à 200 L d'eau/ha à une pression de 205 à 300 kPa. NE PAS appliquer ce produit à l'aide d'un équipement de pulvérisation aérienne. Ne pas récolter le maïs sucré traité avec COYOTE 1 durant les 50 jours suivant le traitement. Récolter le maïs de semence à des intervalles normaux. Les lignées autofécondées de maïs de semence et les variétés de maïs sucré peuvent afficher une tolérance variable aux herbicides, dont COYOTE 1. Comme on n'a pas procédé à des essais sur les lignées autofécondées de maïs de semence et les variétés de maïs sucré pour vérifier leur tolérance à COYOTE 1, il faut limiter la première utilisation du produit à une petite zone de chaque variété pour confirmer la tolérance avant l'adoption comme pratique culturale générale. En outre, il faut consulter son fournisseur de semences pour obtenir de l'information sur la tolérance de lignées autofécondées de maïs de semence particulières à COYOTE 1. NE PAS pulvériser sur Delmonte 2038, car il en résulterait des dommages inacceptables aux cultures.

¹ Consulter l'étiquette du produit d'association pour connaître les précautions applicables.

² Postlevée tardive (stades 3 à 6 feuilles).

RECOMMANDATIONS POUR LA GESTION DE LA RÉSISTANCE

Aux fins de la gestion de la résistance, il importe de noter que l'Herbicide COYOTE 1 est un herbicide du groupe 27. Toute population de mauvaises herbes peut renfermer ou former des plantes naturellement résistantes à l'Herbicide COYOTE 1 et à d'autres herbicides du groupe 27. Les biotypes résistants peuvent finir par prédominer au sein de la population si ces herbicides sont utilisés de façon répétée dans un même champ. Il peut exister d'autres mécanismes de résistance sans lien avec le site ou le mode d'action, mais qui sont spécifiques à des composés chimiques, comme un métabolisme accru. Il est recommandé de suivre des stratégies appropriées de gestion de la résistance.

Pour retarder l'acquisition de la résistance aux herbicides :

Dans la mesure du possible, alterner l'Herbicide COYOTE 1 ou les herbicides du même groupe 27 avec des herbicides qui appartenant à d'autres groupes et qui suppriment les mêmes mauvaises herbes et ce, au cours d'une seule saison de croissance (applications séquentielle) ou entre les saisons de croissance.

Utiliser, si cet emploi est permis, des mélanges en cuve contenant des herbicides provenant d'un groupe différent. Pour ralentir l'acquisition d'une résistance, le composé du mélange le moins susceptible de créer une résistance devrait supprimer la ou les mauvaises herbes ciblées aussi efficacement que le composé du mélange le plus susceptible de créer une résistance.

Utiliser les herbicides dans le cadre d'un programme de lutte intégrée contre les mauvaises herbes qui privilégie de dépistage, la consultation de données antérieures sur l'utilisation des pesticides et la rotation des cultures, et qui permet l'intégration des techniques de labour (ou d'autres méthodes mécaniques de lutte), des pratiques culturale (par exemple, augmentation de la densité des semis, application d'engrais au moment propice et au moyen d'une méthode précise pour favoriser la croissance de la culture plutôt que celle des mauvaises herbes) ou biologiques (recours à des cultures ou à des variétés de végétaux qui entrent en compétition avec les mauvaises herbes) et d'autres pratique de lutte.

Après l'application d'herbicides, surveiller les populations de mauvaises herbes traitées pour y déceler les signes éventuels de l'acquisition d'une résistance (par exemple, une des espèces de mauvaises herbes indiquées sur l'étiquette n'a pas été supprimée). En présence de signes attestant une résistance potentielle, empêcher la production des graines des mauvaises herbes sur le site touché en utilisant, dans la mesure du possible, un autre herbicide appartenant à un groupe différent. Empêcher la propagation des mauvaises herbes résistantes d'un champ à l'autre en nettoyant le matériel de labour et de récolte avant le passage dans un autre champ et en utilisant des semences non contaminées.

Faire analyser les graines de mauvaises herbes potentiellement résistantes par un laboratoire qualifié afin de confirmer leur résistance et d'opter pour un autre herbicide.

Communiquer avec les spécialistes ou les conseiller agricoles certifiés de la région pour obtenir des recommandations supplémentaires sur une culture ou un biotype de mauvaise herbe précis pour ce qui est de la gestion de la résistance aux pesticides et de la lutte intégrée contre les mauvaises herbes.

Pour obtenir davantage d'information ou pour signaler des cas possibles de résistance, communiquer avec représentant de l'entreprise au 1-800-438-6071.

DIRECTIVES POUR LA REMISE EN CULTURE

Certaines cultures se sont révélées sensibles à la présence de faibles résidus de l'Herbicide COYOTE 1 dans le sol. L'intervalle de remise en culture minimal est la période qui s'étend entre la dernière pulvérisation de l'Herbicide COYOTE 1 et la date prévue du semis de la culture subséquente.

Afin d'éviter tout dommage aux cultures subséquentes après la pulvérisation de la TAUX recommandée d'herbicide COYOTE 1, respecter les intervalles de remise en culture suivants.

CULTURE	INTERVALLE MINIMAL (MOIS)
Blé d'hiver	3 mois
Blé de printemps, maïs de grande culture (grain ou ensilage), maïs de semence, maïs sucré	10 mois
Luzerne, pommes des terres, soja, tomates transplantées, haricots blancs	11 mois
Toutes les autres cultures	Essai biologique en plein champ

Respecter les directives de remise en culture figurant sur les étiquettes de tous les produits mélangés avec l'Herbicide COYOTE 1.

En cas d'échec de la culture, seuls du maïs de grande culture (grain ou ensilage), du maïs de semence ou du maïs sucré peuvent être cultivés comme culture de secours dans les mêmes champs où la culture ratée a été traitée avec l'Herbicide COYOTE 1. Il ne faut PAS utiliser l'Herbicide COYOTE 1 dans la culture de secours.

Toute culture NE FIGURANT PAS AU TABLEAU CI-DESSUS NE PEUT ÊTRE SEMÉE dans un champ traité avec l'Herbicide COYOTE 1 que si un essai biologique en plein champ a été exécuté avec succès. Cet essai biologique doit se conclure par une croissance normale, sans réduction du rendement. On peut effectuer un essai biologique n'importe quelle année après l'année du traitement avec COYOTE 1 pour évaluer la tolérance de la culture que l'on a l'intention de cultiver pendant l'année suivant l'essai biologique. Ne pas faire d'essai biologique l'année même du traitement. Pour l'exécution d'un essai biologique, il est très important de choisir une ou des sections représentatives du champ traité avec l'Herbicide COYOTE 1 pour planter la culture à l'essai.

ESSAI BIOLOGIQUE EN PLEIN CHAMP

1. Échantillon représentatif

S'assurer que les paramètres du sol de la parcelle où est effectué l'essai (texture du sol, profondeur de la couche arable, pH et égouttement du sol, par exemple) sont représentatifs de l'ensemble du champ.

2. Superficie de l'échantillon

La superficie de chaque parcelle d'essai doit être assez grande pour faire en sorte que les résultats obtenus soient fiables. La préparation du lit de semence et le semis lui-même doivent être faits exactement comme lorsqu'on sème tout le champ.

3. Autres herbicides résiduels

Il est important de s'assurer qu'aucun autre herbicide ayant une activité résiduelle n'a été utilisé dans le champ entre le dernier traitement avec l'Herbicide COYOTE 1 et la période de l'essai biologique. Éviter d'utiliser d'autres pesticides pendant la durée de l'essai, car ils pourraient endommager la culture à l'essai.

4. Comparaisons

Idéalement, une bande de référence non traitée devrait être réservée dans un champ avoisinant et inspectée aux fins de comparaison étant donné que les conditions de croissance peuvent varier considérablement d'une année à l'autre et pourraient entraîner des résultats erronés.

5. Évaluation

Le site devrait être inspecté régulièrement pendant toute la saison de croissance. Surveiller l'apparition de tout dommage à la culture, par exemple l'étiollement, le jaunissement ou le rabougrissement. Mesurer le rendement d'un échantillon et le comparer à celui d'un champ adjacent non traité.

NE PAS INSÉRER D'AUTRES CULTURES DANS LA ROTATION AVANT QUE L'ESSAI BIOLOGIQUE N'AIT DÉMONTRÉ UNE CROISSANCE NORMALE, SANS RÉDUCTION DU RENDEMENT.

Le non-respect de ces directives sur la remise en culture peut entraîner des dommages aux nouvelles cultures ensencées.

SE CONFORMER AUX ÉTIQUETTES DES PRODUITS UTILISÉS QUANT AUX MAUVAISES HERBES À FEUILLES LARGES SUPPRIMÉES, AUX PRÉCAUTIONS, AUX MISES EN GARDE, AUX RESTRICTIONS, AUX DIRECTIVES DE MÉLANGE ET D'UTILISATION, AUX CULTURES DE ROTATION ET AUX DIRECTIVES DÉTAILLÉES SUR LES TAUX À UTILISER SELON LE TYPE DE SOL.

NETTOYAGE DU PULVÉRISATEUR

Afin d'éviter tout dommage à d'autres cultures, nettoyer à fond l'équipement de pulvérisation immédiatement après l'utilisation. S'assurer que toute trace du produit a été éliminée. Marche à suivre recommandée :

1. Vider et rincer la cuve, la rampe et toutes les conduites pendant plusieurs minutes avec de l'eau propre additionnée d'un détergent pour usage domestique. **Ne pas** nettoyer le pulvérisateur à proximité de végétation que l'on désire conserver, d'un puits ou de toute autre source d'eau.
2. Remplir la cuve du pulvérisateur d'eau propre et ajouter un litre d'ammoniaque à usage domestique (contenant 3 % d'ammoniaque) pour 100 litres d'eau. Agiter la solution pendant 15 minutes avant de la pulvériser au moyen de la rampe et des buses. Purger le système.
3. Enlever les buses et les tamis et les laver séparément dans un seau contenant la solution ammoniacale.
4. Rincer à fond la cuve, les conduites, les rampes, les buses et les tamis à l'eau claire pendant au moins 5 minutes afin d'éliminer toute trace d'ammoniaque.
5. Éliminer tous les résidus de rinçage conformément aux règlements provinciaux pertinents.

UPL, le logo d'UPL et COYOTE sont des marques déposées d'une société du groupe UPL Corporation Limited.

^{MD/MC} Tous les autres produits mentionnés sont des marques déposées ou de commerce de leurs fabricants respectifs.

©2023 Société du groupe UPL Corporation Limited

PMRA20230228-10674-030323